

Informations pratiques – Formation « CCF »

La formation « Conseil conjugal et familial » concerne les personnes souhaitant exercer des activités d'écoute et d'accompagnement relatives à la vie relationnelle, affective et sexuelle. Elle est ouverte à toute personne souhaitant devenir professionnel-le et/ou bénévole de l'action sociale, éducative ou sanitaire et ayant validé préalablement la formation « Education à la vie ».

Le Planning Familial de Vaucluse est une association déclarée loi 1901, affiliée à la Ligue de L'Enseignement reconnue d'utilité publique. L'activité de notre organisme de formation déclarée sous le N° 93130009413 et son inscription au sein de la confédération nationale du Mouvement Français pour le Planning Familial l'habilitent à dispenser, conformément aux dispositions fixées par l'arrêté du 3 décembre 2010, les formations « Education à la vie » et « Conseil conjugal et familial ».

Inscription

L'entrée en formation se fait suite à un entretien individuel préalable, est soumise à validation du dossier par la commission formation du Planning Familial 84 et à la signature d'une convention de formation :

Soit après obtention du module « Education à la vie » (160h + 20h de stages pratiques)

Soit après validation d'équivalences

Le nombre maximum de stagiaires est de 14 personnes.

Validation

L'obtention de la qualification au « Conseil conjugal et familial » est soumise à un avis favorable du jury local puis confédéral sur la base d'une évaluation continue, de la soutenance et validation d'un mémoire et de la réalisation des stages pratiques.

Un entretien individuel est réalisé à la fin du parcours.

Durée et calendrier

Le module « Conseil conjugal et familial » comprend 400 heures de formation et 80 heures de stage

La session de formation 2013-14 se déroulera de janvier 2013 à décembre 2014.

(Hors vacances Scolaires zone B...)

Tarifs

Les frais de dossier de 50 euros demandés à l'inscription lors de l'entretien individuel sont à la charge de la personne et acquis à l'organisme de formation en cas de désistement.

Les frais pédagogiques sont de 4600 euros. *(Devis nominatif sur demande)*

Les stagiaires n'ayant pas de prise en charge peuvent nous contacter.

Contacts

Responsable de la formation : **Langleur Jeannine - Directrice**

13 rue de la Vénus d'Arles 84000 Avignon – Tél. : 04 90 87 43 69 – Fax. : 04 90 89 16 89 – planning84.com

La formation « **Conseil conjugal et familial** »

Objectifs pédagogiques et champs d'intervention

Les activités développées dans le cadre du « **Conseil conjugal et familial** » concernent plus particulièrement le domaine de la vie affective et sexuelle. Elles peuvent être destinées autant à une personne, un couple, une famille ou un groupe, et s'inscrivent aussi dans une démarche de prévention et de promotion de la santé, notamment dans le cadre de l'éducation à la sexualité et l'animation de groupes de paroles.

La conduite d'entretien dans le cadre de la relation d'aide (choix contraceptif, interruption de grossesse, accompagnement à la parentalité, situations de conflit, de violences intrafamiliales, sexistes, sexuelles, ...) est un élément essentiel de la pratique du « Conseil conjugal et familial ». Aussi, **cette formation a pour principal objectif de permettre aux stagiaires d'exercer une fonction d'aide basée sur leurs compétences d'écoute et d'accompagnement des personnes dans le champ de la sexualité dans ses dimensions affectives, relationnelles et sociales.**

L'écoute mobilisée dans l'exercice du « Conseil conjugal et familial » ne relève pas de l'expertise ni d'une approche psychanalytique. Elle a pour objectif premier de permettre à la personne de situer sa problématique au sein d'un contexte sociétal, social, familial, personnel et - plus particulièrement dans les cas de violences - de renforcer sa place en tant que sujet afin qu'elle opère des choix adaptés à sa situation et à son mieux-être.

Pour cela, la formation s'attachera à ce que les stagiaires identifient leurs représentations, vécus, opinions et/ou aspirations personnelles concernant les différents thèmes abordés afin de pouvoir s'en distancier dans la relation d'aide et proposer dans leur fonction d'accompagnement et d'orientation une approche centrée sur la personne.

Par ailleurs, les interventions en « Conseil conjugal et familial » se construisent dans un cadre partenarial et impliquent un diagnostic du territoire permettant d'analyser l'évolution des demandes et d'adapter les réponses et propositions dans une réalité pluridisciplinaire.

Aussi, apprendre à travailler en réseau et en équipe afin de développer, coordonner et mettre en œuvre des projets est un autre objectif de cette formation.

Contenus pédagogiques

Les principes de l'écoute active (approche counseling, techniques d'entretien, attitudes d'écoute, dynamique de groupe, ...) sont appliqués aux différentes thématiques pouvant être rencontrées dans les champs d'intervention du « Conseil conjugal et familial » : contraception, grossesse non-prévue, avortement, accouchement secret ; désir d'enfant, aide médicale à la procréation, adoption et accompagnement à la parentalité ; maltraitance et violences sexuelles, sexistes, conjugales, familiales ; problématiques spécifiques : handicap, VIH, interculturalité, transidentités, addictions, vulnérabilité sociale...

Démarche pédagogique

Les principes de l'éducation populaire sous-tendent la démarche pédagogique que propose le Planning Familial autant en formation que dans ses autres activités.

Celle-ci requiert des stagiaires un fort degré d'implication dans les apprentissages car elle s'appuie sur les savoirs du groupe. Elle les engage dans un travail à partir des représentations associées aux différents thèmes abordés qui vient interpeler la connaissance de soi. Les stagiaires sont par ailleurs invité-e-s à porter une attention constante à la dynamique du groupe qui interroge en permanence son propre rapport aux autres.

L'alternance entre apports théoriques, mises en situation et analyse de la pratique est la méthodologie privilégiée dans la formation.

L'équipe pédagogique du Planning Familial est composée de professionnel-le-s engagé-e-s ayant une solide pratique dans les champs de compétences abordés ; elle associe régulièrement des partenaires associatifs ou institutionnels afin qu'ils partagent leur expérience et leurs pratiques de terrain dans le cadre de la formation.

Le Planning Familial 84 est une association départementale fédérée au sein du Mouvement Français pour le Planning Familial dont les missions visent à promouvoir une sexualité libre et épanouie. Il lutte :

- contre les discriminations liées au genre et à l'orientation sexuelle, et contre les normes inégalitaires entre les sexes ;
- contre toutes les formes de violences (sexuelles ou sexistes : familiales, conjugales, agressions sexuelles et viols, mariages forcés, mutilations sexuelles,...) ;
- pour le droit de choisir sa maternité (accès à la contraception, à l'avortement, relations égalitaires dans le couple) ;
- pour l'accès aux méthodes de prévention et de réduction des risques, notamment en matière de grossesses non désirées et d'IST.

Ces orientations sont transversales aux différentes activités de l'association et guident le projet pédagogique de la formation.

Les activités du Planning Familial 84 mobilisent une équipe de salarié-e-s et bénévoles dans les champs d'intervention suivants :

- sensibilisation, information, animation de groupes de jeunes et d'adultes (dans les établissements scolaires, les centres sociaux, les centres spécialisés, etc.)
- mise en œuvre de programmes de prévention dans le champ du développement affectif et social (éveil à la vie relationnelle et affective ; PRODAS ; Mon corps c'est mon corps ; ...)
- accueil physique ou téléphonique, information et orientation ;
- accompagnement des personnes dans le cadre d'entretiens d'aide (individuels, de couple ou en groupe), ou par le biais d'une plate-forme téléphonique et l'utilisation des nouveaux supports de communication (Internet, Web Info, Facebook...);
- consultations médicales de gynécologie ;
- sensibilisation et formation des professionnel-le-s à diverses thématiques (écoute et relation d'aide ; réduction des risques ; sexualités et handicaps ; genre et violences ;...)
- élaboration, mise en œuvre et évaluation des projets ;
- animation de réseaux et implication dans une dynamique partenariale.

Le Planning Familial considère que la formation de relais participe à la dynamique associative.

Son équipe réalise un travail de réseau permanent. Elle est associée au montage des projets d'action.

L'analyse qu'elle fait de sa pratique de terrain alimente les orientations militantes du Mouvement Français pour le Planning Familial et nourrit la réflexion des institutions et de leurs élus (Conseil Général, Conseil Régional, Ministères, Municipalités, ...) afin de faire progresser les lois au regard de l'évolution de la société.